



**VCEU**  
**CDEN des Pyrénées-Atlantiques**  
**9 mars 2021**

Le CDEN des Pyrénées-Atlantiques, réuni le 9 mars 2021, considère que les cartes scolaires dans notre département ne peuvent s'opérer sur la base du retrait de 13 postes dans les écoles et de 25 postes dans les collèges et lycées du département.

Dans le contexte de pandémie toujours active et dont nombre de jeunes souffre, le CDEN considère que l'État et ses représentants locaux doivent prendre leurs responsabilités.

Le CDEN demande que les suppressions de postes soient annulées et que les dotations départementales soient abondées afin d'éviter de nouvelles dégradations dans les établissements scolaires publics du département et de permettre au contraire des mesures ambitieuses pour les élèves et les enseignant.es, de la maternelle au lycée.